

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

(11) N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 584 680

(21) N° d'enregistrement national :

85 10612

(51) Int Cl⁴ : B 65 D 1/10, 41/32, 41/40.

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 10 juillet 1985.

(30) Priorité :

(43) Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 3 du 16 janvier 1987.

(60) Références à d'autres documents nationaux appartenus :

(54) Bouteille-verre.

(71) Demandeur(s) : ZEKRI Patrick Charles Samuel. — FR.

(72) Inventeur(s) : Patrick Charles Samuel Zekri.

(73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire(s) :

FR 2 584 680 - A1

(57) Bouteille-verre pour boissons gazeuses ou non, comprenant un corps légèrement étranglé en son milieu et possédant l'embouchure d'un verre fermée partiellement au moins sur une moitié grâce à une langue Y partie intégrante du corps qui est réalisée soit en verre, soit en matière plastique, soit en métal. Cette langue de verre Y entre le liquide et la capsule, évite à cette capsule d'avoir à supporter la pression verticale d'un liquide gazeux.

Le corps de la bouteille-verre reçoit une capsule légère métallique ou plastique, auto-éjectable entièrement et sertie sur le bord extérieur de la bouteille-verre autour de son embouchure. La capsule s'éjecte par l'extraction d'une bague emportant avec elle une partie de la capsule découpée selon une ligne de faiblesse.



L'objet selon l'invention est un conditionnement pour boissons gazeuses et non gazeuses, alcoolisées et non alcoolisées.

La bouteille-verre est une bouteille qui évite l'apport d'un verre, car elle en possède les caractéristiques principales à son embouchure. L'objet est fabriqué, rempli de son contenu, capsulé puis commercialisé. Le consommateur en achetant l'objet, a dans la main une bouteille dont la partie supérieure est large comme un verre. Lorsqu'il éjecte la capsule il découvre un verre rempli de sa boisson. Il permet de boire au verre directement au conditionnement, l'objet possède 2 parties séparables.

I- Le corps.

2- La capsule.

I- Le corps

Il est en verre avant tout mais peut être fabriqué dans une autre matière. (Plastique, Métal).

Il est creux afin de recevoir son contenu. Il a la forme d'une bouteille étranglée environ au milieu de sa hauteur, ceci facilitant sa prise en main. Il a l'embouchure ronde d'un verre dans au moins une demi circonférence. Il est fermé dans sa masse par ses parois, son fond et partiellement à son embouchure.

La figure I nous montre une coupe verticale de l'objet (A. B. E. T.) en 2 parties symétriques. On peut y observer l'étranglement (R) qui permet de faciliter la prise en main de l'objet.

Cet étranglement permet aussi de canaliser la pression (P) d'un liquide gazeux tel que la bière au centre de l'objet. La figure I nous montre que l'objet est fermé dans sa masse à son fond (E. T.), à ses parois et à son embouchure (C à D), par une langue (Y) solidaire du corps de l'objet et de la même matière. Cette langue (Y) recouvre la moitié de l'embouchure de l'objet (O. A. N. Fig 3), et s'incurve vers l'intérieur de l'autre moitié en en obturant environ la moitié et laissant (en X. Fig I. 2. 3.) une ouverture entre son bord (D. C' D') et la paroi intérieure du corps de l'objet (en D. D' fig 2. 3.) cette ouverture correspond au passage du liquide pour l'embouteillage et sa consommation. La langue (Y) sert avant tout à supporter la quasi-totalité de la pression verticale exercée par un liquide gazeux, ce qui évite au liquide d'exercer sa pression directement sur la capsule de l'objet. La Figure I nous montre que la pression (P) monte en se concentrant au niveau (R),

puis cette pression se relache en (P' et P'') dans la partie supérieure de l'objet. Cette pression vient presque totalement rencontrer la langue (Y) le reste de la pression passant en X vers la capsule. La langue (Y) possède deux trous (a et b) 5 (Fig. 2. 3. 4.) d'aération pour un meilleur échappement du liquide en l'ouverture X. Ces trous servent aussi de passage à une ou deux pailles.

Le rebord extérieur de l'embouchure de l'objet, possède une rainure creuse (5 Fig I) sur toute sa circonférence, pour le sertissage de la capsule. 10

II- La Capsule

Elle est soit métallique, soit plastique. Elle est auto-éjectable entièrement. Elle est sertie dans la rainure sertissage (S) fig I. de l'objet, et en deux points (V et V') 15 (Fig I2) diamétralement opposés et qui sont deux encoches au dessous du niveau de sertissage (S).
 Elle possède une ligne de faiblesse (Fig 8. I2. E- F- a-b-c-d.) entre coupée de points forts (a; b. c.). Lorsque le consommateur tire sur la bague d'extraction A, qui est soudée on fait 20 corps avec le bord inférieur de la capsule, ce bord se découpe de E en F, puis de F en A, le point fort A lache, la coupe se continue jusqu'en B, b lache puis de b à c, C lache puis la découpe se continue de C en D sur la surface de la capsule, ainsi séparée en deux, la capsule d'éjecte entièrement. Lorsque le consommateur tire sur la bague A, la capsule ne tourne pas car elle 25 est bloquée par ses deux points de sertissage (V et V'). La capsule est de fabrication légère, suffisamment pour être découpée facilement à sa ligne de faiblesse, mais aussi suffisamment solide pour supporter le peu de pression exercée sur elle. La figure 9 nous montre un éclaté en I, et une coupe de A à B en 2. La capsule est équipée sur sa face plate intérieure, d'une languette(L) 30 d'étanchéité venant épouser la forme du rebord de l'objet (A. O. B. N. Fig 3) sur toute sa circonférence. Le tracé de la ligne de faiblesse peut-être situé en fait à n'importe quel niveau de 35 la capsule, à condition que l'éjection s'effectue de la même façon que le système soit identique. Une bague d'éjection, une ligne de faiblesse découpé et extraction totale de la capsule par écartement de deux parties.

REVENDICATIONS

- I - Bouteille-verre constituant un conditionnement pour boissons gazeuses et non gazeuses, et qui a l'embouchure d'un verre caractérisée en ce qu'elle est constituée de deux parties séparables :
- Le corps dont l'embouchure est partiellement fermée par une langue solidaire du corps.
- 5 - La capsule qui est sertie sur le rebord extérieur de l'embouchure du corps, est auto-éjectable entièrement.
- 2 - Bouteille-verre selon la revendication n°I caractérisée en ce qu'elle a l'embouchure d'un verre et qu'elle est fermée à son embouchure sur au moins une demi-circonférence par une langue (Y) partie intégrante du corps.
- 10 - Bouteille-verre selon les revendications I et 2 caractérisée en ce que le corps est réalisé soit en verre, soit en matière plastique soit en métal.
- 15 - Bouteille-verre selon les revendications I, 2, 3 caractérisée en ce que la pression verticale que produit vers le haut un liquide gazeux vient s'exercer presque totalement sur la langue (Y), ce qui permet un capsulage relativement léger en métal mince ou en plastique.
- 20 - Bouteille-verre selon l'ensemble des revendications précédentes caractérisée en ce que le corps est étranglé vers le milieu de sa hauteur, d'une part pour une prise en main plus facile de la bouteille-verre, et d'autre-part dans le cas d'une boisson gazeuse par la direction qu'il donne à la pression sur la langue et non sur la capsule.
- 25 - Bouteille-verre selon la revendication 5 caractérisée par un étranglement (R) qui n'est pas nécessaire dans le cas où le contenu n'est pas une boisson gazeuse.
- 30 - Bouteille-verre selon l'ensemble des revendications précédentes caractérisée en ce que la langue(Y) possède au moins un petit trou (a) pour le passage de l'air et éventuellement pour le passage d'une paille.

1/3

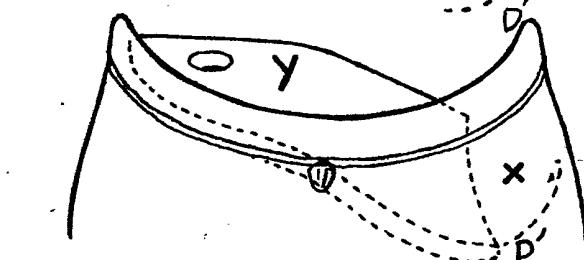
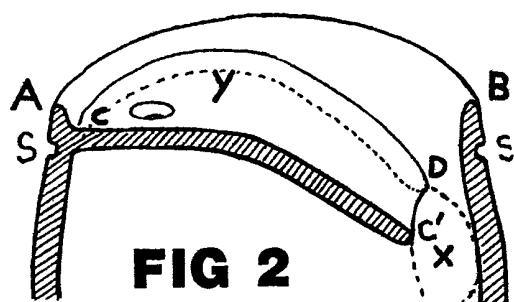
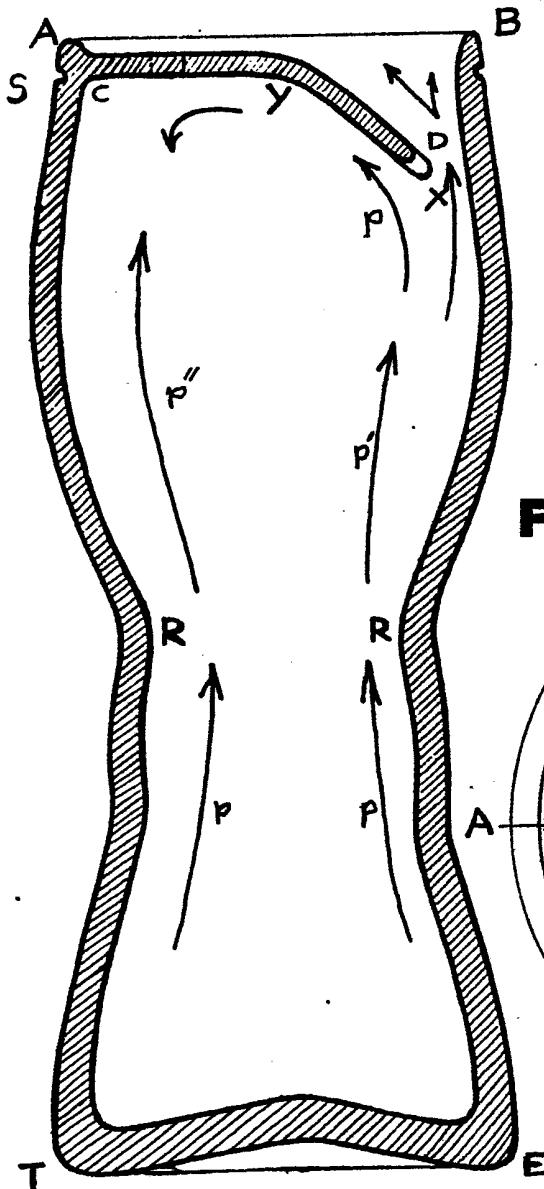
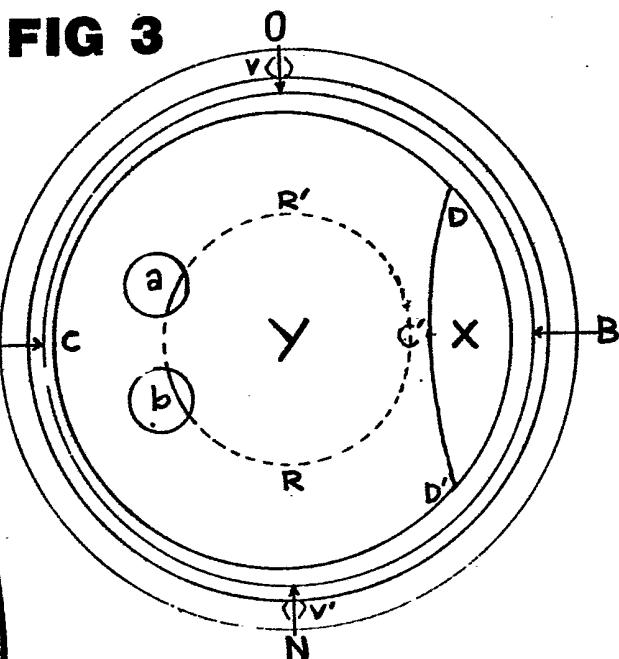
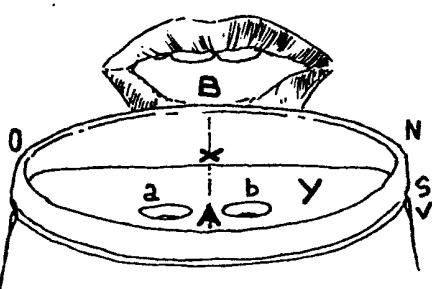
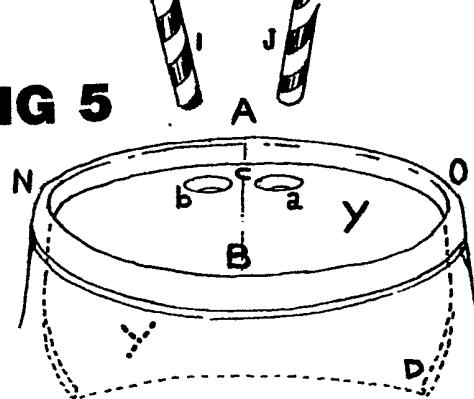
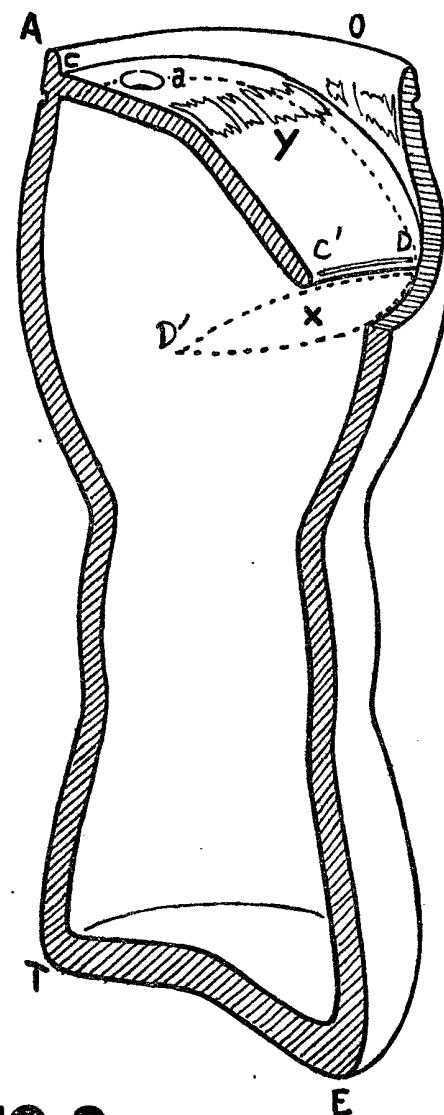
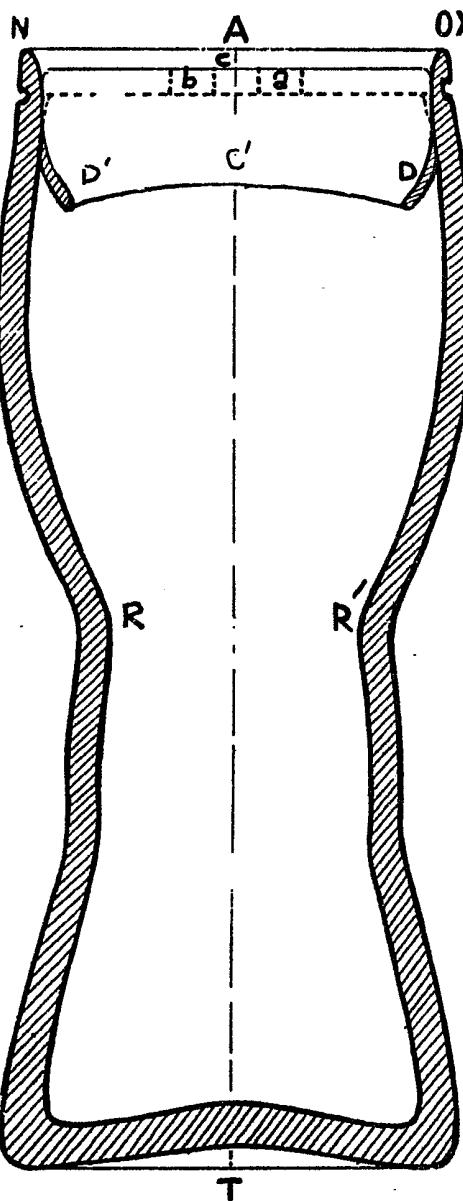
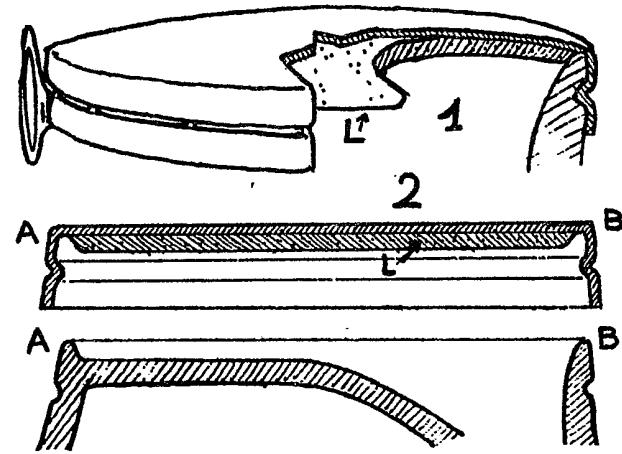
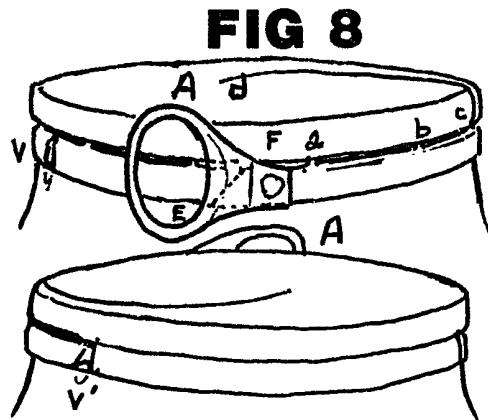
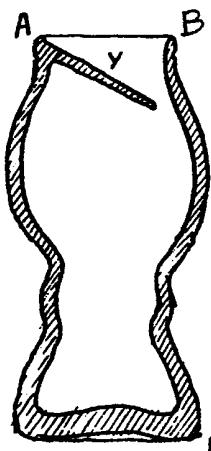
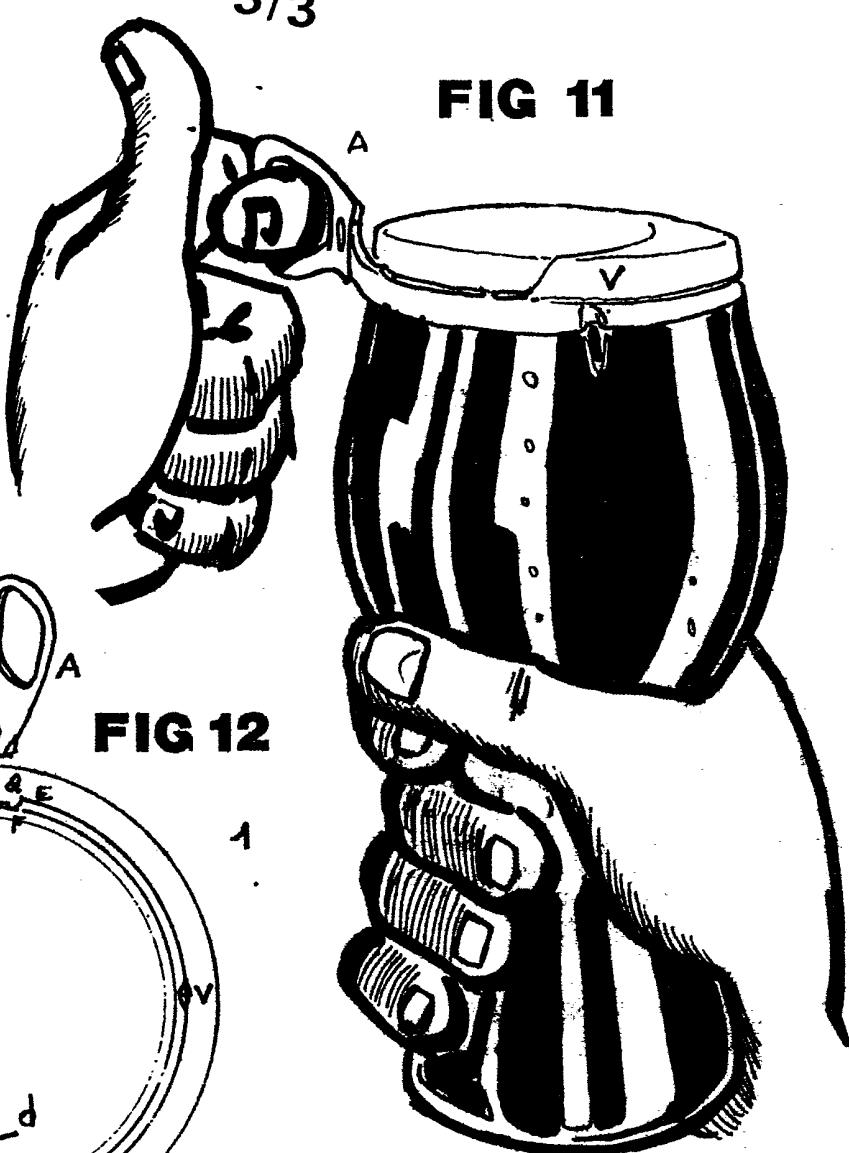
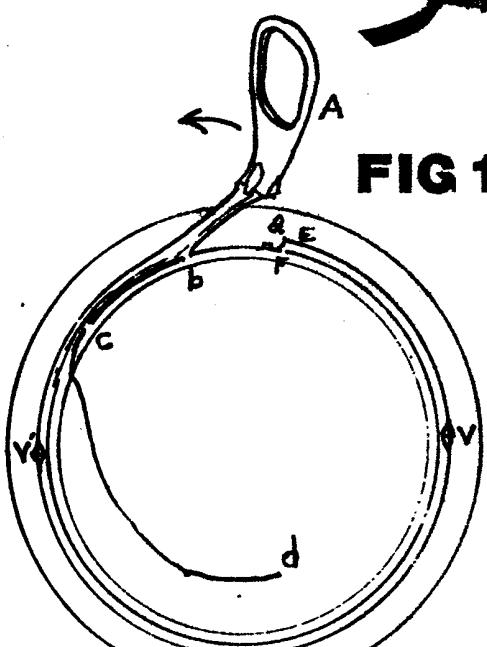
FIG 1**FIG 3****FIG 4****FIG 5**

FIG 6

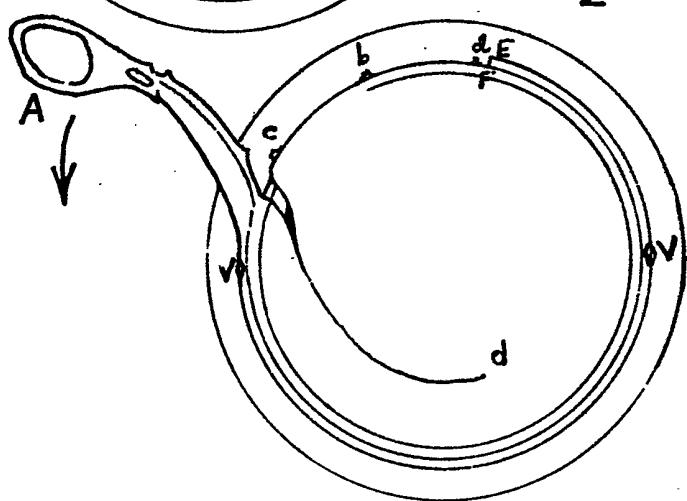
2/3

FIG 7**FIG 9**

3/3

FIG 10**FIG 11****FIG 12**

1



2

FIG 13